



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Le COBARIC finance 2 projets pour lutter contre les algues bleu-vert !

Sainte-Marie, le 14 septembre 2011 – Pour la troisième année consécutive, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) offre du financement pour encourager des actions locales qui ont pour but de lutter contre les cyanobactéries. Cette année, le COBARIC a eu le plaisir de retenir 2 projets qui recevront chacun un montant de 1500\$ pour soutenir la réalisation de leur mandat.

Les projets sélectionnée, *Plan d'intervention du lac Fortin* et *Cyanos et végétaux à l'étude pour des actions concrètes!*, sont mis en œuvre respectivement par L'Association pour la protection de l'environnement du lac Fortin (APELF) et l'Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Miles (APEL3M). Avec son programme de financement « Plan d'intervention contre les algues bleu-vert 2010-2011 », le COBARIC souhaite inciter la population locale à prendre en main la protection et la gestion responsable des plans d'eau.

Le *Plan d'intervention du lac Fortin* servira à assurer la cohésion de l'ensemble des actions touchant le lac afin de que ces dernières respectent toujours la capacité de support de cet écosystème. La table de concertation s'occupe d'orienter et de prioriser les actions à entreprendre pour le bassin versant du lac Fortin et de préciser les projets spécifiques pour répondre aux problématiques identifiées. L'APELF mise sur ce plan d'intervention pour assurer la conservation et la mise en valeur du lac Fortin, patrimoine naturel important dans le secteur de Saint-Victor et de Saint-Alfred.

Le Projet *Cyanos et végétaux à l'étude pour des actions concrètes!* quand à lui, implique l'étude des plantes aquatiques et de l'accumulation sédimentaire dans le littoral, la caractérisation des bandes riveraines du lac pour en assurer le suivi, la sensibilisation auprès des riverains sur l'importance d'une bande riveraine végétale, la subvention d'une partie des projets de renaturation des riverains et la cueillette de données sur la qualité de l'eau avec le *Réseau de surveillance volontaire des lacs*. Grâce à l'initiative de l'APEL3M, la population de Sainte-Cécile-de-Witthon à encore quelques belles années devant elle pour continuer à profiter des bienfaits du lac Trois-Miles.

Rappelons que le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.



Remise du chèque à l'APELF. De gauche à droite : Line Madore, coordonatrice aux activités à l'APELF, Russell Gilbert, président du COBARIC, Brigitte Veilleux, présidente de l'APELF et Françoise Auger, chargée de projets et des communications au COBARIC. Photos : APELF